

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2664

30 octobre 2012

SOMMAIRE

Ambiceram S.à r.l	Coolwing Company Luxembourg S.à.r.l.
Ambiceram S.à r.l	127865
Ambitech S.àr.l	Crèche Enchantée S.à r.l127864
Ambitech S.àr.l	Crèche II Nido S.à r.l
Atlas Management S.àr.l	Deka Promotions S.àr.l127853
Atom MEPCO S.C.A	Duktus S.A
Avery Dennison Investments Luxembourg	Effi-Science S.à r.l
III S.à r.l	Elimat S.à r.l
Badong SPF S.A127859	Fairhomes (Luxembourg) S. à r.l 127868
BlackRock Global Real Estate Opportunity	Falcon II Real Estate Investments S.à r.l.
Fund (Luxembourg) C S.à r.l127837	127868
BlueCrest Strategic S. à r.l	Fidmar S.A
Bricks 21st S.A	Fidmar S.A
Bricks 21st S.A127860	Fiduciaire Générale du Nord S.A 127869
BT Broadband Luxembourg S.à r.l 127862	Genesta Nordic Baltic Real Estate S.à r.l.,
BT Broadband Luxembourg S.à r.l 127861	SICAR127869
Business Angel Venture Management S.A.	Gesare S.A
127862	Global Aviation Technical Solutions GP
Capinvest International S.A., SPF127864	S.A127869
Capital Safety Group S.A	HTF US Life 3 S.à r.l
Cegetel Holdings I B.V127863	Imed Healthcare S.A
Cegetel Holdings I B.V	LBREP II Europe S.à r.l., SICAR127859
Central European Tour Operator S.à r.l.	LFP Prime SICAV - SIF S.A
127864	MMK Finance S.A
Central European Tour Operator S.à r.l.	Omega Investment Corporation S.A 127826
127854	ONEX HBI Holdings II Limited127865
CLiWi S.àr.l	Peakside European Holdco S.à r.l127854
CLSV - LUX, S.àr.l	SO-IN-Immo S.A127863
Compradore S.A. SPF	SRR Properties (Lux) 7 S. à r. l
Convenience Food Design International	Waterfall Investments S.A127870
S.à r.l	



Omega Investment Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe. R.C.S. Luxembourg B 48.273.

Elimat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe. R.C.S. Luxembourg B 171.785.

In the year two thousand twelve, on the twelfth day of September,

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

Was held the extraordinary general meeting of the sole shareholder (the Meeting) of Omega Investment Corporation S.A. a public limited liability company (société anonyme), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 48.273 (the Company), incorporated by a deed enacted in 1994, registered in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 459 of 1994. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Alex Weber, notary residing Bascharage, Grand Duchy of Luxembourg, dated January 10, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, number 822 of April 27,2011.

The Meeting is chaired by Régis Galiotto, private employee, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints Solange Wolter, private employee, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as secretary of the Meeting (the Secretary).

The Meeting elects Nicolas Marchand, avocat, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The sole shareholder of the Company present at the Meeting and the number of shares he holds in the Company are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the sole shareholder and the members of the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requests the undersigning notary to record the following:

- I. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
- 1. waiver, to the extent necessary, of convening notice and notice periods provided for in the Articles;
- 2. presentation of the draft terms of the division of the Company (the Division Proposal);
- 3. acknowledgment of the waiver by the sole shareholder of the Company to the application of articles 293 and 295 (1) c) and d) of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the Law);
- 4. approval of the Division Proposal and allocation of all of the one thousand five hundred ninety-eight (1,598) class B shares the Company holds in Windsor Beheer B.V., a Dutch limited liability company located at De Scheper 302, 5090 AA Oirschot, Netherlands and registered under number 17058638 at the chamber of commerce (the Shares) to a new private limited liability company;
- 5. approval and execution of the division of the Company according to articles 288 and 307 of the Law by the transfer, without dissolution of the Company, of the Shares to a new private limited liability company to be incorporated under the name of Elimat S.à r.l. (the New Company);
 - 6. approval of the allotment of the Shares to the New Company;
- 7. incorporation of the New Company and setting of the New Company's articles of association according to the Division Proposal;
 - 8. appointment of the managers and location of the registered office of the New Company; and
 - 9. miscellaneous.
- II. That the board of directors of the Company has decided at its meeting of June 14, 2012 to propose to the Meeting to divide the Company by incorporation of the New Company by a contribution in kind of the Shares to the New Company. According to the Division Proposal, the registered office, the amount of the share capital and the corporate name of the New Company will be Elimat S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with a share capital of six million nine hundred thousand euro (EUR 6,900,000.-) divided into six thousand nine hundred (6,900) shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each, and with registered office at 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

After the foregoing was approved by the Meeting, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the sole shareholder considering



....

Second resolution

The Meeting declares having full knowledge of the Division Proposal relating to the Company by contribution of the Shares to the New Company.

The Meeting acknowledges that the Division Proposal has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1543 dated June 20, 2012 in accordance with article 290 of the Law.

Third resolution

The Meeting confirms that, in accordance with article 296 of the Law, the sole shareholder of the Company has waived the application of articles 293 and 295 paragraph 1 c) and d) of the Law.

A copy of the waiver letter signed by the sole shareholder of the Company shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

Fourth resolution

In accordance with article 291 of the Law, the Meeting resolves to approve (i) the Division Proposal approved by the board of directors of the Company on June 14, 2012 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1543 dated June 20, 2012 and (ii) the allocation of the Shares to the New Company as set forth in the Division Proposal and the valuation certificate issued by the board of directors of the Company on September 12, 2012 (the Valuation Certificate) which will remain attached to the present deed and filed together with it with the registration authorities.

Fifth resolution

The Meeting resolves to approve and carry out the division of the Company by the transfer, without dissolution of the Company, of the Shares to the New Company in accordance with the Division Proposal.

According to article 307 (5) of the Law, the independent expert's report on the division will not be issued, given that one hundred percent (100%) of the shares of the New Company will be allocated to the sole shareholder of the Company.

The Meeting further resolves that no share exchange ratio shall be determined as the sole shareholder of the Company will have one hundred percent (100%) of the shares in the New Company.

The sole shareholder of the Company will be registered in the shareholders register of the New Company in the terms and conditions set out below Six thousand nine hundred (6,900) shares in registered form with a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each in the New Company are subscribed and fully paid up by the sole shareholder of the Company by contribution of the Shares in an aggregate amount of six million nine hundred thousand euro (EUR 6,900,000.-) in accordance with the Division Proposal and the Valuation Certificate.

Such contribution valuated in an aggregate amount of six million nine hundred thousand euro (EUR 6,900,000.-) is allocated to the ordinary share capital account of the New Company.

The shares of the New Company shall carry the right to participate in any distribution of profits of the New Company as from the date of the present deed.

Sixth resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to adopt the articles of association of the New Company and require the undersigned notary to state the articles of association as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is Elimat S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg,, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, action in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.



Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber orbenefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.
- 3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at six million nine hundred thousand euro (EUR 6,900,000.-), represented by six thousand nine hundred (6,900) shares in registered form, with a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

- 6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.
- 6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.
 - 7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.
 - Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).
 - 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.
 - (ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.
 - 8.2. Procedure
- (i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.



- (ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
 - (iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.
- (v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.
 - 8.3. Representation
- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of joint signatures of any two (2) managers.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

- 9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.
 - 9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art.11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).
- (ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.
 - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.
- (iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the share-holders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.
 - (iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.
- (v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.
- (vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.
- (vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered



letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

- (viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.
- (x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder.

- 12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.
- 12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.
 - 12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts

- 13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.
 - 13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

- 14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).
- 14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:
 - (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
 - (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.
- 16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.



VII. General provisions

- 17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on the thirty-first (31) of December 2012.

Seventh resolution

Immediately after the incorporation of New Company, the sole shareholder of the New Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

- 1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
- Marc Schintgen, manager, born in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on March 9, 1965, professionally residing at 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Ingor Meuleman, manager, bom in Ninove, Belgium, on June 4, 1971, professionally residing at 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Michal Wittmann, manager, bom in Sokolov, Czech Republic on February 4 1950, professionally residing at 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Stéphanie Marion, manager, born in Thionville, France on October 8, 1978, professionally residing at 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
 - 2. The registered office of the Company is set at 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Statement

The undersigned notary declares, in accordance with the provisions of article 300 (2) of the Law that he has verified the existence and the validity of the operations and formalities which need to be complied with by the Company and those required pursuant to the Division Proposal.

Evaluation of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable amounts to approximately four thousand two hundred Euros (4,200.-EUR).

Nothing further being on the agenda, the Meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg on the date stated here above.

In witness whereof, We, the Undersigned notary, have set our hand and seal on the day and year first here above mentioned.

The document having been read to the members of the Bureau, they signed together with the notary, this original notarial deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le douzième jour du mois de septembre.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) d'Omega Investment Corporation S.A., une société anonyme constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48.273 (la Société), constituée suivant un acte de 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 459 de 1994. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois



suivant acte de Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 10 janvier 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 882 en date du 27 avril 2011.

L'Assemblée est présidée par Régis Galiotto, employé privé, de résidence professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (le Président).

Le Président nomme Solange Wolter, employée privée, de résidence professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire).

L'Assemblée élit Nicolas Marchand, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement désignés ci-après comme le Bureau.

L'actionnaire unique de la Société présent à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'il détient dans la Société sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par l'actionnaire unique et les membres du Bureau.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président demande au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
- 1. renonciation, pour autant que nécessaire, aux formalités de convocation prévues dans les Statuts;
- 2. présentation du projet de scission de la Société (le Projet de Scission);
- 3. prise d'acte de la renonciation par l'actionnaire unique de la Société à l'application des articles 293 et 295 (1) c) et d) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi);
- 4. approbation du Projet de Scission et affectation des mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (1.598) actions de classe B détenues par la Société dans Windsor Beheer B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais située à De Scheper 302, 5090 AA Oirschot, Pays-Bas et immatriculée sous le numéro 17058638 à la chambre de commerce (les Actions) à une nouvelle société à responsabilité limité;
- 5. approbation et exécution de la scission de la Société conformément aux articles 288 et 307 de la Loi par le transfert, sans dissolution de la Société, des Actions à une nouvelle société à responsabilité limitée qui sera constituée sous la dénomination Elimat S.à r.l. (la Nouvelle Société);
 - 6. approbation de l'affectation des Actions à la Nouvelle Société;
- 7. constitution de la Nouvelle Société et établissement des statuts de la Nouvelle Société conformément au Projet de Scission:
 - 8. nomination des gérants et établissement du siège social de la Nouvelle Société; et
 - 9. divers
- II. Que le conseil d'administration de la Société a proposé, lors de sa réunion du 14 juin 2012, à l'Assemblée de scinder la Société par constitution de la Nouvelle Société par voie d'un apport en nature des Actions à la Nouvelle Société. Conformément au Projet de Scission, le siège social, le montant du capital social ainsi que la dénomination de la Nouvelle Société seront Elimat S.à r.l., une société à responsabilité ayant un capital social de six millions neuf cent mille euro (EUR 6.900.000,-) représenté par six mille neuf cents (6.900) parts sociales ayant une valeur nominale de mille euro (EUR 1.000,-) chacune, et dont le siège social est situé au 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Après approbation de ce qui précède par l'Assemblée, l'Assemblée a les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'actionnaire unique se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée déclare avoir parfaite connaissance du Projet de Scission en relation avec la Société par l'apport des Actions à la Nouvelle Société.

L'Assemblée reconnaît que le Projet de Scission a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association n° 1543 en date du 20 juin 2012, conformément avec l'article 290 de la Loi.

Troisième résolution

L'Assemblée confirme que, conformément à l'article 296 de la Loi, l'actionnaire unique de la Société a renoncé à l'application des articles 293 et 295 paragraphe 1 c) et d) de la Loi.

Une copie de la lettre de renonciation de l'actionnaire unique de la Société restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

Conformément à l'article 291 de la Loi, l'Assemblée décide d'approuver (i) le Projet de Scission approuvé par le conseil d'administration de la Société en date du 14 juin 2012 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°



1543 du 20 juin 2012 et (ii) l'affectation des Actions à la Nouvelle Société telle que définie dans le Projet de Scission et le certificat d'évaluation émis par le conseil d'administration de la Société le 12 septembre 2012 (le Certificat) qui restera annexé au présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'approuver et d'effectuer la scission de la Société par le transfert, sans dissolution de la Société, des Actions à la Nouvelle Société conformément au Projet de Scission, Conformément à l'article 307 (5) de la Loi, le rapport d'un expert indépendant sur la scission n'a pas été émis, étant donné que cent pour cent (100%) des parts sociales de la Nouvelle Société sera affecté à l'actionnaire unique de la Société.

L'Assemblée décide ensuite qu'aucun ratio d'échange d'action ne sera déterminé comme l'actionnaire unique de la Société détiendra cent pour cent (100%) des parts sociales de la Nouvelle Société.

L'actionnaire unique de la Société sera inscrit dans le registre des associés de la Nouvelle Société dans les termes et conditions tel que défini ci-dessous:

Six mille neuf cents (6.900) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de mille euro (EUR 1.000,-) chacune dans la Nouvelle Société sont souscrites et intégralement libérées par l'actionnaire unique de la Société par apport des Actions d'un montant total de six millions neuf cent mille euro (EUR 6.900.000,-) conformément au Projet de Scission et au Certificat.

Cet apport évalué à un montant total de six millions neuf cent mille euro (EUR 6.900.000,-) est affecté au compte de capital social ordinaire de la Nouvelle Société.

Les parts sociales de la Nouvelle Société donneront le droit à participer dans toute distribution de bénéfices de la Nouvelle Société à compter de la date du présent acte.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide d'adopter les statuts de la Nouvelle Société et requière le notaire instrumentant d'établir les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 ^{er}. Dénomination. Le nom de la société est Elimat S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duche de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.



- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social est fixé à six millions neuf cent mille euros (EUR 6.900.000), représenté par six mille neuf cents (6.900) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

- 6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.
 - 7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.
 - Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).
 - 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
 - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.
- (ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.



- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - 8.3. Représentation
 - (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique.

- 9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
 - 9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature du gérant unique.
- 9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

- 11.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale) ou par voie de résolutions écrites (les Résolutions Ecrites des Associés).
- (ii) Lorsque les résolutions doivent être adoptées par voie de Résolutions Ecrites des Associés, le texte des résolutions est envoyés à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Ecrites des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent comme si elles avaient été passées par une Assemblée Générale dument convoquée et portent la date de la dernière signature.
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
 - 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.
- (iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.
 - (iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.
- (x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.



Art. 12. Associé unique.

- 12.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et du ou des associés envers la Société.
 - 13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par voie de Résolutions Ecrites des Associés dans les six mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.
- 14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat qui ne peut excéder six (6) ans mais peut être renouvelé.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.
 - 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) Le Conseil établit des comptes intérimaires;
- (ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que des bénéfices et autres réserves suffisants (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) Le Conseil doit décider de distribuer les dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés; et
- (v) si les dividendes intérimaires excèdent les profits distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent rembourser l'excédent à la Société.
- Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués dépassements bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.



- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2012.

Septième résolution

Immédiatement après la constitution de la Nouvelle Société, l'associé unique de la Nouvelle Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- Marc Schintgen, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg le 9 mars 1965, résidant professionnellement au 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg;
- Ingor Meuleman, administrateur de sociétés, né à Ninove, Belgique, le 4 juin 1971, résidant professionnellement au 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Michal Wittmann, administrateur de sociétés, né à Sokolov, république Tchèque le 4 février 1950, résidant professionnellement au 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg; and
- Stéphanie Marion, administrateur de sociétés, née à Thionville, France le 8 octobre 1978, résidant professionnellement au 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
 - 2. Le siège social de la Société est fixé au 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare, conformément aux dispositions de l'article 300(2) de la Loi qu'il a vérifié l'existence et la validité des opérations et formalités devant être accomplies avec la Société ainsi que celles requises en conformité avec le Projet de Scission.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à quatre mille deux cents Euros (4.200.- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire. Signé: S. WOLTER, R. GALIOTTO, N. MARCHAND et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 septembre 2012. Relation: LAC/2012/44086. Reçu soixante-quinze euros (75,-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

H. HELLINCKX.

Référence de publication: 2012131154/637.

(120172373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 130.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 2 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131251/11.

(120173024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Atlas Management S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 127.021.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 septembre 2012, enregistré à Luxembourg, le 1 ^{er} octobre 2012, LAC/2012/45449.

Qu'a été prononcée la clôture de la liquidation de la Société à responsabilité limitée «ATLAS MANAGEMENT S.à r.l.», ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 127.021, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 mars 2007, publié au Mémorial C, No 892 du 16 mai 2007 (la «Société»).

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 19 janvier 2012, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 669 du 13 mars 2012.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du 26 septembre 2012, à l'ancien siège social L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131191/21.

(120173138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Atom MEPCO S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 171.821.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-seventh day of September.

Before Maître Martine Schaeffer, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the Undersigned, acting instead and place of Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, temporarily unavailable, who will hold the present deed.

There appeared:

Atom Management S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg register of commerce and companies, and

KKR Global Infrastructure Investors L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and, registered with the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership under number 43026, acting through its general partner KKR Associates Infrastructure L.P., acting in turn through its general partner KKR Infrastructure Limited.

All represented by Maître Mélissa Kdyem, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxies given under private seal dated 27 September 2012.

The said proxies signed ne varietur by the proxyholders of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a partnership limited by shares ("société en commandite par actions"), which they declared to establish:

1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Atom MEPCO S.C.A. (the "Company"), a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").



2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
 - 2.2 The Registered Office may be transferred:
- 2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Manager as defined in Article 8.1 (the "Manager");
- 2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").
- 2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Manager.
 - 2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Manager thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Manager thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;
- 3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- 3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Manager thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- 3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;
- 3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Manager incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;



PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

- 5.1 The subscribed share capital of the Company is thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) divided into one share with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) ("action de commandité", the "Unlimited Share") held by the unlimited shareholder and three million ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (3,099,999) shares with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) ("actions de commanditaire", the "Limited Shares") held by the limited shareholders.
 - 5.1.1 "Shares" means the Unlimited Share and the Limited Shares and "Share" shall be construed accordingly;
- 5.1.2 "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly;
 - 5.1.3 "Unlimited Shareholder" means the holder at the relevant time of the Unlimited Share;
- 5.1.4 "Limited Shareholders" means the holders at the relevant time of the Limited Shares and "Limited Shareholder" shall be construed accordingly.
 - 5.2 The Shares are in registered form.
- 5.3 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.
- 5.4 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.
 - 5.5 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.
- 5.6 The subscribed share capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.
 - 5.7 The Company may acquire its Shares or reduce its subscribed share capital subject as provided in the 1915 Law.
- 5.8 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Manager may determine provided that all such Shares are treated equally.
- 5.9 The Company may have a sole Shareholder. The death or dissolution of a sole Shareholder will not result in the dissolution of the Company.

6. Indivisibility of shares.

- 6.1 Each Share is indivisible.
- 6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

- 7.1 The Shares will be transferable in accordance with the 1915 Law, provided that any transfer of the Unlimited Share must also comply with Article 7.2.
 - 7.2 Any transfer of the Unlimited Share shall be subject to the passing of Shareholders' Resolutions:
 - 7.2.1 approving the transfer; and
- 7.2.2 amending Article 8.1 to reflect the replacement as Manager of the transferor of the Unlimited Share by the transferee.

8. The manager.

- 8.1 The Company will be managed by Atom Management S.à r.l. in its capacity as sole Unlimited Shareholder or "actionnaire commandité" (the "Manager").
- 8.2 The Manager has the power to take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to a Shareholders' Meeting (as defined in article 13.1).
- 8.3 A Manager may be removed from office at any time by a Shareholders' Meeting adopted in the same manner as is provided for by Luxembourg Law and these Articles for the amendment of the Articles. If following the removal of the Manager from office, there is no other Manager, then the Manager must be immediately replaced by a new Manager who must be an Unlimited Shareholder by Shareholders Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these



Articles. The Manager to be removed will not have any veto right in its capacity as Unlimited Shareholder relating to its removal and/or replacement. A removal of a Manager will not terminate the Company.

- 8.4 In the event of the death, legal incapacity or inability to act of the Manager, the Company will not terminate and the Supervisory Board may appoint an administrator, who may or may not be a Shareholder, who shall adopt urgent measures and those of ordinary administration until a Shareholders' Meeting is held. Any administrator will convene a Shareholders' Meeting in accordance with the Articles within fifteen days of his appointment. An administrator will be liable only for the performance of his mandate.
- **9. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:
 - 9.1 the Manager, acting by any legal representative or representatives;
- 9.2 any other person to whom such a power has been delegated in accordance with Articles 10.1 or 10.4 to the extent such a power has been delegated to him.

10. Delegation of powers.

- 10.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated by the Manager to one or more agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.
 - 10.2 A Daily Manager need not be a Shareholder.
- 10.3 The appointment and removal, powers, duties and emoluments of the Daily Managers will be determined by the Manager except that the first Daily Manager or Managers may, but need not, be appointed and his or their powers, duties and emoluments determined by a Shareholders' Meeting.
- 10.4 The Manager may delegate any of its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and may remove any such agent and determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.
- 10.5 No powers will be delegated by the Manager to any Limited Shareholder and no Limited Shareholder may represent the Company.

11. Liability of the shareholders.

- 11.1 The Unlimited Shareholder will be liable with the Company (solidairement responsable) for the liabilities of the Company to the extent required by Luxembourg Law, including article 102 of the 1915 Law.
- 11.2 The Limited Shareholders shall not act on behalf of the Company other than by exercising their rights as shareholders in general meetings of the Company and shall only be liable to pay to the Company the par value, and any issue premium payable, on the Shares they respectively hold in the Company (to the extent not already paid).

12. Supervisory board.

- 12.1 The Company is either supervised by a supervisory board (the "Supervisory Board") or by certified auditors (réviseur d'entreprise agrée), in the latter case where such appointment is required by the Luxembourg Law or where such appointment is permitted by Luxembourg Law and chosen by the Company (the statutory auditor and certified auditor both referred to as the "Auditors").
- 12.2 The general meeting of the Shareholders appoints the Auditors and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the Auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.
 - 12.3 The Auditors may be re-appointed.
- 12.4 The members of the Supervisory Board (each a "Supervisory Board Member") shall neither participate in nor interfere with the management of the Company but may advise the Manager on such matters as the Manager may determine.
- 12.5 The members of the Supervisory Board shall not receive any compensation in connection with their membership of the Supervisory Board but shall be entitled to reimbursement of all expenses in connection with that membership.
- 12.6 The members of the Supervisory Board will be elected by Shareholders' Resolution for a period not exceeding six years. In case a member of the Supervisory Board is elected for an unspecified term, he is deemed to be elected for 6 years from the date of his election. The members of the Supervisory Board are eligible for re-election and they may be removed at any time, with or without cause, by a Shareholders' Resolution. They will remain in office until their successors have been appointed.
- 12.7 In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below three, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' Meeting in order to fill these vacancies.
- 12.8 Meetings of the Supervisory Board ("Supervisory Board Meetings") may be convened by any Supervisory Board Member. The Supervisory Board shall appoint one of the Supervisory Board Members as Chairman.
- 12.9 Notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, fax or by email to all members at least five days in advance of the time set for such meeting, except in cases of emergency, in which event the nature of the



emergency will be set out in the notice. The notice will set out the time and the place of the meeting and it will contain the agenda.

- 12.10 The Supervisory Board Members may validly debate and take decisions at a Supervisory Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Supervisory Board Members have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Supervisory Board Meeting, in person or by an authorised representative.
- 12.11 A Supervisory Board Member may appoint any other Supervisory Board Member (but not any other person) to act as his representative (a "Supervisory Board Member's Representative") at a Supervisory Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Supervisory Board Meeting. A Supervisory Board Member can act as representative for more than one other Supervisory Board Member at a Supervisory Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Supervisory Board Members are physically present at a Supervisory Board Meeting held in person or participate in person in a Supervisory Board Meeting held under Article 12.12. In the case of an equality of votes, the Chairman will have a second or casting vote.
- 12.12 The Supervisory Board can only validly debate and take decisions if at least half of the Supervisory Board Members are present or represented. Decisions of the Supervisory Board shall be adopted by a simple majority of the Supervisory Board Members present or represented.
- 12.13 A Supervisory Board Member or his Supervisory Board Member's Representative may validly participate in a Supervisory Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Supervisory Board Member. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Supervisory Board Members shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Supervisory Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of Supervisory Board Members (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place. A meeting held in this way is deemed to be held at the Registered Office.
- 12.14 A resolution in writing signed by all the Supervisory Board Members (or in relation to any Supervisory Board Member, his Supervisory Board Member's Representative) shall be as valid and effective as if it had been passed at a Supervisory Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Supervisory Board Members concerned.
- 12.15 The minutes of a Supervisory Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Supervisory Board Meeting may be certified by any Supervisory Board Member present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

- 13.1 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") shall have such powers as are vested in it pursuant to these Articles or the Laws, and shall not have any powers reserved to the Manager the Law. As envisaged by Article 111 of the 1915 Law, the Shareholders' Meeting shall adopt and ratify measures affecting the interests of the Company visavis third parties or amending the Articles only with the agreement of the Manager (subject as provided in Article 8.3).
 - 13.2 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.
- 13.3 Subject as provided by the 1915 Law and Articles 13.4, 13.5 and 16, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.
- 13.4 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their commitment to the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.5

- 13.5.1 An extraordinary Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless (a) at least one half of the Shares are represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the Company.
- 13.5.2 If the first of the conditions in Article 13.5.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. That convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.
- 13.5.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.
- 13.6 A Shareholders' Meeting may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.
- 13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.



- 13.8 Each Shareholder may vote through voting forms in the manner set out in the convening notice in relation to a Shareholders' Meeting. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the Shareholders' Meeting to which they relate and which comply with the requirements set out on the convening notice.
- 13.9 The Shareholders are entitled to participate in a Shareholders' Meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present for the calculation of quorum and majority conditions and voting. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting where deliberations shall be online without interruption.
- 13.10 The Manager shall have the powers and obligations to adjourn a Shareholders' Meeting as set out in the 1915 Law.
- 13.11 The Annual Shareholders' Meeting of the Company will be held on second Wednesday of May at 11:30 a.m. in each year in the City of Luxembourg.
- 13.12 The Manager and the Supervisory Board or the Auditors may convene a Shareholders' Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if Shareholders representing one-tenth of the capital require this in writing with an indication of the agenda.
- 13.13 Convening notices for every Shareholders' Meeting shall contain the agenda and shall take the form of announcements published twice, with a minimum interval of eight days, and eight days before the meeting, in the Mémorial and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight days before the Meeting to registered Shareholders, but no proof need be given that this formality has been complied with. Where all the Shares are in registered form, the convening notices may be made only by registered letters.
- 13.14 One or more of the Shareholders who together hold at least ten percent of the subscribed capital may request that one or more additional items be put on the agenda of any Shareholders' Meeting. Such a request shall be sent to the Registered Office by registered mail, at least five days prior to the meeting.
- **14. Business year.** The Company's financial year starts on 1 st January and ends on the 31 st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

15. Distributions on shares.

- 15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Company may by Shareholders' Resolution declare dividends to Shareholders pro rata the number of Shares held by them.
- 15.3 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Manager may pay interim dividends to Shareholders pro rata the number of Shares held by them.
- **16. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

17. Interpretation and Luxembourg law.

- 17.1 In these Articles:
- 17.1.1 a reference to:
- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
- 17.1.2 the words "include" or "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;
 - 17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.
 - 17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

127844



Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 st December 2012.

Subscription - Payment

The share capital has been subscribed as follows:	
Atom Management S.à r.l	1 Limited Share and 1 Unlimited Share
KKR Global Infrastructure Investors L.P	3,099,998 Limited Shares
Total:	3,100,000 Shares

All these Shares have been wholly subscribed and paid up by contribution in cash as follows:

- Atom Management S.à r.l. fully paid up its 1 Limited Share and 1 Unlimited Share for an amount of EUR 0.02 (two Euro cents);
- KKR Global Infrastructure Investors L.P. partly paid up its 3,099,998 Limited Shares for an amount of EUR 7,750.- (seven thousand seven hundred and fifty Euro).

Therefore, the sum of EUR 7,750.02 (seven thousand seven hundred and fifty Euro and two Euro cents) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Extraordinary shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the general meeting of the shareholders, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as members of the Supervisory Board for a six-year (6) period:
- Dr. Jan Könighaus, employee; with professional address at 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, born on 14 November 1972 in Pinneberg, Germany,
- Markus Trierweiler, employee, with professional address at 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, born on 11 February 1969 in Trier, Germany, and
- Thomas Probst, employee, with professional address at 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, born on 13 September 1979 in Wittlich, Germany,
 - 2) The Company shall have its registered office at 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred Euro (EUR 1m300.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said proxyholder of the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-sept septembre,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné, agissant en remplacement de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément empêché, qui restera dépositaire des présentes

Atom Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social situé au 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg; et

KKR Global Infrastructure Investors L.P., un exempted limited partnership constitué au Ile Caïman, ayant son siège social situé au PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands et immatriculé auprès du Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership sous le numéro 43026, dument représenté par son general partner KKR Associates Infrastructure L.P., également représenté par son general partner KKR Infrastructure Limited.

Tous deux représentés par Maître Mélissa Kdyem, avocate, r ésidant professionnellement à Luxembourg en vertu de procurations données sous seing privé en date du 27 septembre 2012.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être déposées avec lui auprès des autorités d'enregistrement.



Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société en commandite par actions dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

1. Forme et Dénomination. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de "Atom MEPCO S.C.A" (la "Société"), une société en commandite par actions constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi 1915").

2. Siège social.

- 2.1 Le siège social (le "Siège Social") de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.2 Le Siège Social peut être transféré:
- 2.2.1 en tout autre endroit dans la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par le Gérant Commandité comme défini à l'article 8.1 (le "Gérant Commandité");
- 2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (dans la même commune ou non) par une délibération des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") passée conformément aux présents Statuts et les lois de temps à autres du Grand-Duché de Luxembourg y compris la Loi 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").
- 2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou de nature sociale à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Commandité.
 - 2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet. Les objets de la Société sont:

- 3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;
- 3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;
- 3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Commandité considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;
- 3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Commandité considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;
- 3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;
- 3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et le paiement de toute somme par toute personne (y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou toute entité dans laquelle l'Entité Holding a une participation directe ou indirecte et toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise), que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs ou capital non appelé (présent ou futur) tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de, d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;
- 3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;
- 3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Gérant Commandité considère appropriée, y compris pour des parts sociales, emprunts obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hy-



pothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

- 3.19 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;
- 3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Commandité connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;
- A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.
 - 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- **5. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille (EUR 31.000,-) Euros représenté par: une (1) action d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) (l'"Action de Commandité"), détenue par l'actionnaire commandité et trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (3.099.999) actions ordinaires, chacune d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) (les "Actions de Commanditaire") détenues par les actionnaires commanditaires.
- 5.1.1 Les "Actions" désignent l'Action de Commandité et les Actions de Commanditaire et le terme "Action" est interprété en conséquence;
- 5.1.2 Les "Actionnaires" désignent les détenteurs des Actions au moment concerné et le terme "Actionnaire" est interprété en conséquence;
 - 5.1.3 L' "Actionnaire Commandité" désigne le détenteur d'Action de Commandité au moment concerné;
- 5.1.4 Les "Actionnaires Commanditaires" désignent les détenteurs des Actions de Commanditaire au moment concerné et le terme "Actionnaire Commanditaire" est interprété en conséquence.
 - 5.2 Les Actions sont émises sous forme nominative.
- 5.3 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions relatives à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Actionnaires, sous réserve de la Loi 1915 et des présents Statuts.
- 5.4 La Société peut sans limitation accepter des apports en numéraires ou apport d'autre nature sans émettre d'Actions ou autres titres en contrepartie des apports et peut attribuer les apports sur un ou plusieurs comptes. Les décisions sur l'utilisation de tels comptes doivent être prises par les Actionnaires sous réserve de la Loi 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, une telle décision peut, mais pas nécessairement, attribuer tout montant apporté à un apporteur.
 - 5.5 Toutes les Actions donnent droit à des droits égaux sauf dispositions contraires des présents Statuts.
- 5.6 Le capital social souscrit peut être augmenté par une Résolution des Actionnaires adoptée de la manière requise pour modifier les Statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.
- 5.7 La Société peut acquérir ses Actions ou réduire le capital social souscrit sous réserve de ce qui est prévu par la Loi de 1915.
- 5.8 Si toutes Actions émises à des conditions où elles ne sont pas entièrement libérées lors de leur émission, alors le paiement du solde du devra être réalisé au moment et aux conditions que le Gérant Commandité pourra déterminer étant entendu que lesdites Actions seront également traitées.
- 5.9 La Société peut avoir un seul Actionnaire. La mort ou la dissolution de l'unique Actionnaire ne pourra causer la dissolution de la Société.

6. Indivisibilité des actions.

- 6.1 Chaque Action est indivisible.
- 6.2 Une Action peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Action notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Actionnaire pour l'Action en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de actions.

- 7.1 Les Actions seront librement cessibles conformément à la Loi de 1915, étant entendu que toute cession d'une Action de Commandité devra être conforme à l'article 7.2.
 - 7.2 Toute cession d'Action de Commandité est soumise à l'adoption d'une Résolutions des Actionnaires:
 - 7.2.1 approuvant la cession; et
- 7.2.2 modifiant l'article 8.1 afin de refléter le remplacement du Gérant Commandité en tant que cédant de l'Action de Commandité par le cessionnaire.



8. Le gérant commandité.

- 8.1 La Société sera gérée par Atom Management S.à r.l., en sa qualité d'unique Actionnaire Commandité (le "Gérant Commandité").
- 8.2 Le Gérant Commandité a le pouvoir d'entreprendre toute action nécessaire ou utile pour réaliser l'un des objets de la Société, à l'exception des matières réservées par la Loi Luxembourgeoise ou les Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires (comme défini à l'article 13.1).
- 8.3 Un Gérant Commandité peut être révoqué à tout moment uniquement par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée de la même manière que celle prévue par la Loi Luxembourgeoise et ces Statuts pour la modification des Statuts. Si suite à la révocation de Gérant Commandité de ses fonctions, il n'y a aucun autre Gérant Commandité, le Gérant Commandité doit être immédiatement remplacé par un nouveau Gérant Commandité qui doit être un Actionnaire Commandité par le biais de la Résolution des Actionnaires adoptée en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et ces Statuts. Le Gérant Commandité à révoquer n'aura aucun droit de véto en sa qualité d'Actionnaire Commandité en lien avec sa révocation et/ou remplacement La révocation d'un Gérant Commandité ne mettra pas la fin à Société.
- 8.4 En cas de dissolution, liquidation ou faillite du Gérant Commandité, il ne sera pas mis fin à la Société et le Conseil de Surveillance peut nommer un administrateur, qui peut mais ne doit pas être un Actionnaire, qui adoptera les mesures urgentes et les mesures relatives à l'administration ordinaire jusqu'à ce qu'une Assemblée Générale des Actionnaires soit tenue. Tout administrateur peut convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires conformément aux Statuts dans les quinze jours de sa nomination. Tout administrateur sera responsable uniquement pour l'accomplissement de son mandat.
- **9. Représentation de la Société.** Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:
 - 9.1 le Gérant Commandité, agissant par le biais de tout représentant légal ou représentant;
- 9.2 toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'article 10.1 ou 10.4 dans la mesure où un tel pouvoir lui a été délégué.

10. Délégation de pouvoirs.

- 10.1 La gestion journalière des activités de la Société et le pouvoir de représenter la Société à l'égard de ceci pourra être délégué par le Gérant Commandité à un ou plusieurs agents (chacun un "Délégué à la Gestion Journalière"), agissant seul ou conjointement.
 - 10.2 Le Délégué à la Gestion Journalière peut ne pas être un Associé.
- 10.3 La nomination et la révocation, les pouvoirs, devoirs et rémunérations du Délégué à la Gestion Journalière seront déterminés par le Gérant Commandité sauf concernant le(s) premier(s) Délégué(s) à la Gestion Journalière, qui peuvent, mais ne doivent pas, être nommés et dont les pouvoirs, devoirs et rémunérations fixés par une Assemblée Générale des Actionnaires.
- 10.4 Le Gérant Commandité pourra déléguer n'importe lequel de ses pouvoirs pour accomplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc ou retirer tout mandat et devra déterminer les pouvoirs et responsabilités de tel mandataire ainsi que sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de son mandat.
- 10.5 Aucun pouvoir ne pourra être délégué par le Gérant Commandité à un Actionnaire Commanditaire et aucun Actionnaire Commanditaire ne pourra représenter la Société.

11. Responsabilité des actionnaires.

- 11.1 L'Actionnaire Commandité est solidairement responsable avec la Société de tous les passifs de la Société dans la mesure requise par la Loi Luxembourgeoise, y compris l'article 102 de la Loi de 1915.
- 11.2 Les Actionnaires Commanditaires s'abstiendront d'agir au nom de la Société d'une quelconque manière ou qualité autre que leur qualité de titulaires de droits d'Actionnaires dans les assemblées générales de la Société et ne seront redevables de payer à la Société que la valeur nominale et toute prime d'émission payées sur les Actions qu'ils détiennent respectivement dans la Société (dans la mesure non encore payée).

12. Conseil de surveillance.

- 12.1 La Société est supervisée par un conseil de surveillance (le "Conseil de Surveillance") ou des réviseurs d'entreprise agrées, cette dernière éventualité est celle où une telle nomination est requise ou permise par la Loi Luxembourgeoise et est choisie par la Société (le commissaire aux comptes et le réviseur d'entreprise sont désignés ensemble comme les "Réviseurs").
- 12.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires nomme les Réviseurs et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La nomination ne peut cependant excéder une période de six (6) ans. Dans le cas où les Réviseurs sont élus sans indication de durée de leur mandat, ils sont réputés être élus pour six (6) ans à partir de la date de leur nomination.
 - 12.3 Les Réviseurs peuvent être réélus.



- 12.4 Les Membres du Conseil de Surveillance (chacun un "Membre du Conseil de Surveillance") ne devront jamais participer ou interférer dans la gestion de la Société mais devront uniquement conseiller le Gérant Commandité sur les matières que le Gérant Commandité détermine.
- 12.5 Les membres du Conseil de Surveillance ne pourront pas recevoir de rémunération en lien avec leurs fonctions au sein du Conseil de Surveillance mais auront droit au remboursement de toutes dépenses liées à leurs fonctions.
- 12.6 Les membres du Conseil de Surveillance sont élus par une Résolution des Actionnaires pour une période n'excédant pas six ans. Dans le cas où un membre du Conseil de Surveillance est élu sans terme spécifique, il est réputé avoir été nommé pour 6 ans à compter de sa nomination. Les membres du Conseil de Surveillance sont éligibles à une réélection et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une Résolution des Actionnaires. Ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs.
- 12.7 Dans le cas où le nombre total de membres du Conseil de Surveillance est inférieur à trois, alors le Gérant Commandité devra immédiatement convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires afin de remédier à cette vacance.
- 12.8 Les réunions du Conseil de Surveillance (les "Réunions du Conseil de Surveillance") peuvent être convoquées par tout Membre du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance devra nommer un Membre du Conseil de Surveillance comme Président.
- 12.9 Les avis de toute Réunion du Conseil de Surveillance seront donnés à tous les membres par lettre, fax ou email cinq jours avant la tenue d'une telle réunion, sauf en cas d'urgence et dans un tel cas la nature de l'urgence sera expliquée dans l'avis. La convocation mentionnera la date et le lieu d'une telle réunion et contiendra l'ordre du jour.
- 12.10 Les Membres du Conseil de Surveillance peuvent débattre valablement et prendre les décisions lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance sans respecter toute ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Membres du Conseil de Surveillance ont renoncé aux exigences et formalités de convocation pertinentes soit par écrit ou,lors de la Réunion du Conseil de Surveillance concernée, en personne ou par un mandataire autorisé.
- 12.11 Un Membre du Conseil de Surveillance peut nommer un autre Membre du Conseil de Surveillance (mais pas une autre personne) pour le représenter (le "Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance") à la Réunion du Conseil de Surveillance pour assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom a cette Réunion du Conseil de Surveillance. Un Membre du Conseil de Surveillance peut valablement agir pour représenter un ou plusieurs autres Membres du Conseil de Surveillance étant entendu (sans préjudice des exigences de quorum) qu'au moins deux Membres du Conseil de Surveillance soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Surveillance tenu physiquement ou participent en personne à une Réunion du Conseil de Surveillance tenue en vertu de l'article 12.12. En cas d'égalité des votes, le Président aura un second vote ou un vote prépondérant.
- 12.12 Le Conseil de Surveillance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si au moins la moitié des Membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Surveillance sont adoptées à la majorité simple des Membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés.
- 12.13 Un Membre du Conseil de Surveillance ou son Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Surveillance par le biais d'équipement de vidéo conférence ou de moyens de télécommunication permettant l'identification de chacun des Membres du Conseil de Surveillance. Ces moyens devront avoir des caractéristiques techniques assurant une participation effective à la réunion permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre les unes les autres de façon continue et autorisant la participation effective de telles personnes à la réunion. Une personne participant de cette façon est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et aura le droit de voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, tous les sujets examinés par le Conseil de Surveillance de cette façon seront, pour les besoins des Statuts, réputés avoir été effectivement et valablement examinés à la Réunion du Conseil de Surveillance, nonobstant que le nombre des Membres du Conseil de Surveillance (ou leurs mandataires) physiquement présents au même endroit soit inférieur au nombre nécessaire pour constituer un quorum. Une Réunion du Conseil de Surveillance tenue dans ces conditions est réputée avoir été tenue au Siège Social de la Société.
- 12.14 Une résolution écrite signée par tous les Membres du Conseil de Surveillance (ou en rapport avec tout Membre du Conseil de Surveillance, le Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance) est aussi valable et effective que si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents de la même forme chacun signé par ou au nom d'un ou plusieurs Membres du Conseil de Surveillance concernés.
- 12.15 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance sont signés par et les extraits des procès-verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance peuvent être certifiés par tout Membre du Conseil de Surveillance présent à la Réunion.

13. Résolutions des actionnaires.

13.1 L'assemblée générale des actionnaires (l'"Assemblée Générale des Actionnaires") a les pouvoirs qui lui sont dévolus par ces Statuts ou la Loi de 1915, et n'aura aucun pouvoir réservé au Gérant Commandité par la Loi de 1915. Comme prévu par l'Article 111 de la Loi 1915, l'Assemblée Générale des Actionnaires pourra adopter et ratifier les



mesures affectant les intérêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifiant les Articles uniquement avec l'accord du Gérant Commandité (sous réserve de ce qui est prévu à l'article 8.3).

- 13.2 Chaque Actionnaire a droit à un vote pour chaque Action dont il est le détenteur.
- 13.3 Sous réserve des dispositions prévues par la Loi 1915 et les Articles 13.4, 13.5 et 16, les Résolutions des Actionnaires ne sont valables que si elles sont adoptées par une majorité des voix exprimées, quel que soit le nombre d'Actions représentées.
- 13.4 Les Actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Actionnaires à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Actionnaires.

13.5

- 13.5.1 Une Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier toute disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si (a) au moins la moitié des Actions est représentée et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts et, lorsqu'applicable, le texte de ces modifications relatif à l'objet social ou la forme de la Société.
- 13.5.2 Si la première des conditions de l'Article 13.5.1 n'est pas satisfaite, une seconde assemblée peut être convoquée comme décrit dans les Statuts ou la Loi de 1915. La convocation devra reproduire l'ordre du jour et indiquer la date et les résultats de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée générale délibère valablement sans tenir compte de la proportion d'Actions représentées.
- 13.5.3 Aux deux assemblées générales, les résolutions afin d'être adoptées devront être adoptées par au minimum deux tiers des votes exprimés. Les votes exprimés ne devront pas inclure les votes attachés aux Actions à l'égard de l'Actionnaire qui n'a pas pris part au vote ou qui s'est abstenu ou a émis un vote blanc ou invalide.
- 13.6 Une Assemblée Générale des Actionnaires peut valablement délibérer et prendre des décisions sans se conformer à toute ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Actionnaires ont renoncé auxdites exigences et formalités de convocation soit par écrit, soit lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires concernée en personne ou par le biais d'un représentant autorisé.
- 13.7 Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée Générale d'Actionnaires par la nomination par écrit (par fax, email ou tout autre moyen similaire) d'un mandataire, qui peut ne pas être Actionnaire.
- 13.8 Chaque Actionnaire peut voter par le biais de formulaires de votes comme indiqué dans la convocation à l'Assemblée Générale des Actionnaires. Les Actionnaires peuvent utiliser les formulaires de vote fournis par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, la proposition soumise à la décision de l'assemblée, et pour chaque proposition trois cases permettant aux Actionnaires de voter en faveur, ou contre ou encore de s'abstenir de voter sur chaque résolution proposée en cochant la case appropriée. Les formulaires de vote qui ne contiennent pas les mentions en faveur de, contre la résolution ou abstention seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours calendaires avant l'Assemblée Générale des Actionnaires pour lesquels ils sont émis et qui sont conformes aux exigences mentionnées sur la convocation.
- 13.9 Les Actionnaires sont autorisés à participer aux Assemblées Générales des Actionnaires par vidéoconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont réputés être présents pour le calcul du quorum et des conditions de majorité et de vote. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques qui assurent une participation effective aux assemblées pendant lesquelles les délibérations doivent être continues sans interruption.
- 13.10 Le Gérant Commandité a les pouvoirs et obligations d'ajourner une Assemblée Générale comme prévu par la Loi de 1915.
- 13.11 L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société est tenue le deuxième mercredi du mois de mai de chaque année à 11.30 heures dans la ville de Luxembourg.
- 13.12 Le Gérant Commandité et le Conseil de Surveillance ou les Réviseurs peuvent convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires. Ils seront obligés de la convoquer pour qu'elle soit tenue dans le mois si des Actionnaires représentant un dixième du capital social le demandent par écrit en indiquant l'ordre du jour.
- 13.13 Les convocations de chaque Assemblée Générale des Actionnaires devront comporter un ordre du jour et faire l'objet d'une annonce publiée deux fois à au moins un intervalle de huit jours et huit jours avant l'assemblée générale dans le Mémorial C et dans un journal luxembourgeois. Les convocations devront être envoyées par courrier huit jours avant l'assemblée générale aux Actionnaires ayant des actions nominatives, mais il n'est pas requis de prouver que cette formalité a été accomplie. Lorsque les Actions sont nominatives, les convocations peuvent seulement être faites par lettres recommandées.
- 13.14 Un ou plusieurs Actionnaires qui détiennent ensemble au minimum dix pour cent du capital social souscrit peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs sujets à l'ordre du jour. Une telle demande devra être envoyée au Siège Social par lettre recommandée, cinq jours au moins avant l'assemblée générale.
- **14. Exercice comptable.** L'exercice comptable de la Société débute le 1 ^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année à condition que, comme mesure transitoire, le premier exercice comptable de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes les dates incluses).



15. Distribution sur actions.

- 15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé conformément à la Loi Luxembourgeoise, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent du capital social émis de la Société.
- 15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par Résolution des Actionnaires déclarer des dividendes aux Actionnaires au pro rata des Actions détenues par ceux-ci.
- 15.3 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, le Gérant Commandité peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux Actionnaires au pro rata des Actions détenues par ceux-ci.
- **16. Dissolution et liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par Assemblée Générale des Actionnaires par une Résolution de l'Assemblée Générale prise en conformité avec les conditions requises pour la modification des Statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

17. Interprétation et Loi Luxembourgeoise.

- 17.1 Dans les présents statuts:
- 17.1.1 une référence à:
- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (sauf autrement requis par le contexte) le singulier inclut le pluriel et vice-versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);
- 17.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;
 - 17.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.
- 17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2012.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:	
Atom Management S.à r.l	1 Action de Commandité et 1 Action
	de Commanditaire
KKR Global Infrastructure Investors L.P	3.099.998 Actions de Commanditaire
Total:	3.100.000 Actions

Toutes ces Actions ont été intégralement souscrites et libérées par un apport en numéraire comme suit:

- Atom Management S.à r.l. a entièrement libéré ses 1 Action de Commandité et 1 Action de Commanditaire pour un montant de EUR 0,02 (deux centimes d'Euro);
- KKR Global Infrastructure Investors L.P. a partiellement libéré ses 3.099.998 Actions de Commandité pour un montant de EUR 7.750,- (sept mille sept cent cinquante Euro).

Dès lors, la somme de EUR 7.750,02 (sept mille sept cent cinquante Euro et deux centimes) est désormais à la libre disposition de la Société, comme cela a été prouvé au notaire.

Assemblée générale des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les personnes précitées, représentant la totalité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires, ont adopté les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés membres du Conseil de Surveillance pour une durée de six ans:
- Dr. Jan Könighaus, employé, ayant son adresse professionnelle au 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, né le 14 novembre 1972 à Pinneberg, Allemagne,
- Markus Trierweiler, employé, ayant son adresse professionnelle au 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, né le 11 février 1969 à Trèves, Allemagne; et
- Thomas Probst, employé, ayant son adresse professionnelle au 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, né le 13 septembre 1979 à Wittlich, Allemagne.
 - 2) Le siège social de la Société est établi au 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ à mille trois cents Euro (EUR 1.300,-).

Dont acte, établi à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que les parties comparantes ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur requête des mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite au mandataire des personnes comparantes, connu par le notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signe: M. KDYEM, M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 octobre 2012. Relation: LAC/2012/45737. Reçu Soixante-Quinze Euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131194/718.

(120173213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

HTF US Life 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 171.158.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 19 septembre 2012 entre la société Vacon Properties S.A. et la société HTF US Life 3 GmbH & Co. KG, une société de droit allemand, ayant son siège social à Gorch-Fock-Wall 3, 20354 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Hamburg, sous le numéro HRA 115091 que Vacon Properties S.A. a cédé la totalité de ses parts sociales de la Société, soit 30 000 parts sociales, à HTF US Life 3 GmbH & Co. KG avec effet au 19 septembre 2012.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2012131415/17.

(120173169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Avery Dennison Investments Luxembourg III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.504,00.

Siège social: L-4801 Rodange, Im Grossen Brill, Zone Industrielle P.E.D.

R.C.S. Luxembourg B 149.323.

Les comptes annuels arrêtés au 2 janvier 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012131195/14.

(120173185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

LFP Prime SICAV - SIF S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 154.091.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012131477/12.

(120173119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Ambiceram S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4562 Niedercorn, 12, Z.A.C. Hanneboesch II.

R.C.S. Luxembourg B 158.844.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131212/9.

(120173166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Ambiceram S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4562 Niedercorn, 12, Z.A.C. Hanneboesch II.

R.C.S. Luxembourg B 158.844.

L'an deux mille douze, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

ONT COMPARU:

- 1. La société de droit luxembourgeois SCUDERIA CDS S.A., ayant son siège social à L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel, ici représentée par son administrateur unique, Monsieur Carlos Alberto RODRIGUES DE SOUSA, technicien en chauffage, né à Sao Lourenco de Ribapinhao, Portugal, le 17 juin 1979 (Matricule 1979 0617 250), demeurant à L-4884 Lamadelaine, 15, rue Neuve,
- 2. Monsieur José Joaquim FERNANDES LOUREIRO, carreleur, né à Rio Caldo/Terras de Bouro, Portugal, le 1 ^{er} juin 1969 (Matricule 1969 0601 578), demeurant à L-4175 Esch/Alzette, 11, rue Pierre Kersch.

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée AMBICE-RAM S.à r.l., avec siège social à L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 janvier 2011, publié au Mémorial C no 912 en date du 5 mai 2011, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 décembre 2011, publié au Mémorial C no 323 en date du 7 février 2012.

Lesquels associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et dont ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour au préalable, et ils prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée générale décide de transférer le siège social dans la Commune de Differdange.
- 2. Suite à la résolution qui précède le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:
- " Art. 2. Le siège social est établi dans la Commune de Differdange."
- 3. L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-4562 Niedercorn, 12, Z.A.C. Hanneboesch II. Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais et honoraires en rapport avec le présent acte resteront à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connus du notaire par nom, prénom, état ou demeure, il a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: Rodrigues De Sousa, Fernandes Loureiro, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 2 octobre 2012. Relation: EAC/2012/12843. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Differdange, le 9 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131213/41.

(120173167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Deka Promotions S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7333 Steinsel, 71, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 45.825.

Les Comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 08/10/2012.

Pour DEKA PROMOTIONS S.à r.l.

I. REUTER

p.p. Schaul

Référence de publication: 2012131325/13.

(120173063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Ambitech S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4562 Niedercorn, 12, Z.A.C. Hanneboesch II.

R.C.S. Luxembourg B 112.482.

L'an deux mille douze, le vingt-six septembre.

Pardevant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

A COMPARU:

La société anonyme SCUDERIA CDS S.A., ayant son siège social à L-1213 Luxembourg, 2, rue Caroline Baldauff-Rothermel, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 décembre 2008, publié au Mémorial C no 131 en date du 21 janvier 2009,

Ici représentée par son administrateur unique Monsieur Carlos Alberto RODRIGUES DE SOUSA, technicien en chauffage, né à Sao Lourenco de Ribapinhao, Portugal, le 17 juin 1979 (Matricule 1979 0617 250), demeurant à L-4884 Lamadelaine, 15, rue Neuve.

Laquelle comparante déclare être associée unique de la société à responsabilité limitée AMBITECH S,à r.l., ayant son siège social à L-4710 Pétange, 56, rue d'Athus,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 novembre 2005, publié au Mémorial C no 503 en date du 9 mars 2006 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 novembre 2008, publié au Mémorial C no 2823 du 24 novembre 2008.

Lequel associé s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, à laquelle il se reconnaît dûment convoqué et dont il déclare avoir eu connaissance de l'ordre du jour au préalable, et il prend les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée générale décide de transférer le siège social dans la Commune de Differdange.
- 2. Suite à la résolution qui précède le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:
- " Art. 2. Le siège social est établi dans la Commune de Differdange."
- 3. L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-4562 Niedercom, 12, Z.A.C. Hanneboesch II.

Frais

Les frais et charges en rapport avec les présentes resteront à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connus du notaire par nom, prénom, état ou demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: Rodrigues De Sousa, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 2 octobre 2012. Relation: EAC / 2012 /12841. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.



Differdange, le 9 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131214/39.

(120173182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Central European Tour Operator S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 237.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle. R.C.S. Luxembourg B 133.714.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 octobre 2012

Est nommé, pour une durée indéterminée, gérant de catégorie B de la Société en remplacement de Monsieur Thierry FLEMING, gérant de catégorie B démissionnaire:

- Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131284/15.

(120173193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Ambitech S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4562 Niedercorn, 12, Z.A.C. Hanneboesch II.

R.C.S. Luxembourg B 112.482.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131215/9.

(120173183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Peakside European Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.173.550,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 131.744.

In the year two thousand twelve, on the twenty-eighth of September.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Peakside Real Estate Fund I, L.P., a limited partnership company, incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 8 th Floor, 1 Knightsbridge Green, SW1X 7QA London, United Kingdom, registered with the Company Registrar of the United Kingdom under number LP12296,

here represented by Ms Esther Cocco, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in London, United Kingdom on September 27 th , 2012.

Said proxy with substitution, after signature "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed in the same time with the registration authorities.

The appearing party, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record the following:

- It is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Peakside European Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg on July 19 th , 2007 (the "Company"), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), under number 2357 on October 19 th , 2007. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time by deed of the undersigned notary on August 13 th , 2012, published in the Mémorial C under number 2396 on September 26 th , 2012.
- The Company's corporate capital is presently set at one million sixty-nine thousand seven hundred seventy-five euro (EUR 1,069,775) represented by forty-two thousand seven hundred ninety-one (42,791) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, divided into (i) forty thousand five hundred (40,500) ordinary shares (the Ordinary Shares), (ii) thirty (30) class A "tracker" shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share), (iii) five hundred nineteen (519) class B "tracker" shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share), (iv) thirty-four (34) class E "tracker" shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E



Share), (v) four (4) class G "tracker" shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share), (vi) twenty-four (24) class H "tracker" shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share), (vii) forty-seven (47) class I "tracker" shares (in case of plurality, the Class I Shares and individually, a Class I Share), (viii) one thousand six hundred thirteen (1,613) class M "tracker" shares (in case of plurality, the Class M Shares and individually, a Class M Share), (ix) five (5) class N "tracker" shares (in case of plurality, the Class N Shares and individually, a Class O Share), (xi) five (5) class O "tracker" shares in case of plurality, the Class O Shares and individually, a Class P Share) and (xii) five (5) class Q "tracker" shares (in case of plurality, the Class Q Shares and individually, a Class Q Share) (collectively, the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share).

- The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

- 1. Increase of the issued share capital of the Company by an amount of one hundred three thousand seven hundred seventy-five euro (EUR 103,775) by way of issuing four thousand one hundred fifty-one (4,151) class I "tracker" shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, together with an increase of the share premium amounting to twelve euro and eighty-seven cent (EUR 12,87) linked to the class I "tracker" shares, the whole to be fully paid up through a contribution in kind of a total amount of one hundred three thousand seven hundred eighty-seven euro and eighty-seven cent (EUR 103,787.87) consisting in the partial conversion of a claim of the Sole Shareholder towards the Company into equity;
- 2. Subscription and payment by the Sole Shareholder of four thousand one hundred fifty-one (4,151) class I "tracker" shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25);
 - 3. New shareholding of the Company;
- 4. Subsequent amendment of the Articles of Incorporation of the Company, in order to reflect the above capital change; and
 - 5. Miscellaneous.
 - that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of one hundred three thousand seven hundred seventy-five euro (EUR 103,775) in order to bring it from its present amount of one million sixty-nine thousand seven hundred seventy-five euro (EUR 1,069,775) to one million one hundred seventy-three thousand five hundred fifty euro (EUR 1,173,550) by way of issuing four thousand one hundred fifty-one (4,151) class I "tracker" shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, (the "New Shares") together with an increase of the share premium amounting to twelve euro and eighty-seven cent (EUR 12,87) linked to the class I "tracker" shares, the whole to be fully paid up through a contribution in kind of a total amount of one hundred three thousand seven hundred eighty-seven euro and eighty-seven cent (EUR 103,787.87) consisting in the partial conversion of a claim of the Sole Shareholder towards the Company into equity (the "Conversion"), proof of which was given to the undersigned notary.

Second resolution

It is resolved to accept the subscription and the payment of the New Shares by the Subscriber through the Conversion.

Sole Shareholder/Subscriber Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, intervenes the Subscriber here represented by Ms. Esther Cocco, pre-named, and declares to subscribe for the New Shares.

The New Shares have been fully paid up through the Conversion.

Evidence of the contribution's existence:

Proof of the existence of the aforementioned Sole Shareholder advances results from a Declaration of Recipient Company, issued on September 27 th , 2012, which has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the above contribution being fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

Peakside Real Estate Fund I, L.P., holder of forty-six thousand nine hundred forty-two (46,942) shares divided into (i) forty thousand five hundred (40,500) ordinary shares, (ii) thirty (30) class A "tracker" shares, (iii) five hundred nineteen (519) class B "tracker" shares, (iv) thirty-four (34) class E "tracker" shares, (v) four (4) class G "tracker" shares, (vi) twenty-four (24) class H "tracker" shares, (vii) four thousand one hundred ninety-eight (4,198) class I "tracker" shares, (viii) one thousand six hundred thirteen (1,613) class M "tracker" shares, (ix) five (5) class N "tracker" shares, (x) five (5) class O "tracker" shares, (xi) five (5) class P "tracker shares" and (xii) five (5) class Q "tracker" shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.



Fourth resolution

As a consequence of the previous resolutions, the Sole Shareholder decides to amend Article 6.1 of the Articles of Incorporation of the Company to be read as follows:

" 6.1. The corporate capital of the Company is fixed at one million one hundred seventy-three thousand five hundred fifty euro (EUR 1,173,550) represented by forty-six thousand nine hundred forty-two (46,942) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, divided into (i) forty thousand five hundred (40,500) ordinary shares (the Ordinary Shares), (ii) thirty (30) class A "tracker" shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share), (iii) five hundred nineteen (519) class B "tracker" shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share), (iv) thirty-four (34) class E "tracker" shares (in case of plurality, the Class E Shares and individually, a Class E Share), (v) four (4) class G "tracker" shares (in case of plurality, the Class G Shares and individually, a Class G Share), (vi) twenty-four (24) class H "tracker" shares (in case of plurality, the Class H Shares and individually, a Class H Share), (vii) four thousand one hundred ninety-eight (4,198) class I "tracker" shares (in case of plurality, the Class I Shares and individually, a Class I Share), (viii) one thousand six hundred thirteen (1,613) class M "tracker" shares (in case of plurality, the Class M Shares and individually, a Class M Share), (ix) five (5) class N "tracker" shares (in case of plurality, the Class N Shares and individually, a Class N Share), (x) five (5) class O "tracker" shares in case of plurality, the Class O Shares and individually, a Class O Share), (xi) five (5) class P "tracker" shares (in case of plurality, the Class P Shares and individually, a Class P Share) and (xii) five (5) class Q "tracker" shares (in case of plurality, the Class Q Shares and individually, a Class Q Share) (collectively, the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share) that will track the performance and returns of a particular identified asset or assets of the Company (the Designated Assets), which term shall be deemed to include not only the Designated Assets identified as such but also (i) the proceeds of sale of all or any part of such Designated Assets, (ii) any asset which may from time to time reasonably be regarded as having replaced in whole or in part such Designated Assets, including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such Designated Assets, (iii) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such Designated Assets, and (iv) any income distribution or capital distribution received by the Company in respect of, or in consequence of, owning such Designated Assets.

The Ordinary Shares and the Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share. The holders of the shares are together referred to as the partners.

Each share entitles its holder to one vote".

There being no further business, the meeting is terminated.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately one thousand six hundred euro (EUR 1,600).

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who is known to the notary by his name, first name, civil status and residence, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-huit septembre.

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Peakside Real Estate Fund I, L.P., une société en commandite par actions, constituée et existante selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, établie et ayant son siège social au 8 th Floor, 1 Knightsbridge Green, SW1X 7QA Londres, Royaume-Uni, inscrite au Company Registrar of the United Kingdom sous le numéro LP12296,

ici representée par Mademoiselle Esther Cocco, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, Royaume-Uni le 27 septembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, ès-qualités, a requis le notaire d'acter comme suit:

- qu'elle est l'associé unique (l'«Associé Unique») de Peakside European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée par acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg le 19 juillet 2007 (la «Société»), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»), sous le numéro 2357 du 19 octobre 2007. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentaire le 13 août 2012, publié au Mémorial C sous le numéro 2396 du 26 septembre 2012.



- que le montant actuel du capital social de la Société s'élève à un million soixante-neuf mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 1.069.775) représenté par quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-onze (42.791) parts sociales de vingtcinq euros (EUR 25) chacune divisées en (i) quarante mille cinq cents (40.500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), (ii) trente (30) parts sociales «traçantes» de classe A (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale de Classe A), (iii) cinq cent dix-neuf (519) parts sociales «traçantes» de classe B (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale de Classe B), (iv) trente-quatre (34) parts sociales «traçantes» de classe E (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe E et individuellement une Part Sociale de Classe E), (v) quatre (4) parts sociales «traçantes» de classe G (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe G et individuellement une Part Sociale de Classe G), (vi) vingt-quatre (24) parts sociales «traçantes» de classe H (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe H et individuellement une Part Sociale de Classe H), (vii) quarante-sept (47) parts sociales «traçantes» de classe I (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe I et individuellement une Part Sociale de Classe I), (viii) mille six cent treize (1.613) parts sociales «traçantes» de classe M (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe M et individuellement une Part Sociale de Classe M), (ix) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe N (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe N et individuellement une Part Sociale de Classe N), (x) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe O (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe O et individuellement une Part Sociale de Classe O), (xi) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe P (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe P et individuellement une Part Sociale de Classe P) et (xii) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe Q (en cas de pluralité les Parts Sociales de Classe Q et individuellement une Part Sociale de Classe Q).

- que l'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent trois mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 103.775) par l'émission de quatre mille cent cinquante et une (4.151) parts sociales "traçantes" de classe I ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, ainsi qu'une augmentation de la prime d'émission s'élevant à douze euros quatre-vingt-sept cents (EUR 12,87) liée aux Parts Sociales de Classe I le tout payable au moyen d'un apport en nature s'élevant au montant total de cent trois mille sept cent quatre-vingt-sept euros quatre-vingt-sept cents (EUR 103.787,87) consistant en une conversion partielle de la créance de l'Associé Unique contre la Société en capital;
- 2. Souscription et paiement par l'Associé Unique des quatre mille cent cinquante et une (4.151) parts sociales "traçantes" de classe I ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;
 - 3. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;
- 4. Modification subséquente des Statuts de la Société, de manière à refléter l'augmentation de capital ci-dessus mentionnée; et
 - 5. Divers.
 - Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de cent trois mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 103.775) afin de porter le montant du capital social de son montant actuel de un million soixante-neuf mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 1.069.775) à un million cent soixante-treize mille cinq cent cinquante euros (EUR 1.173.550) par l'émission de quatre mille cent cinquante et une (4.151) parts sociales "traçantes" de classe I ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, ainsi qu'une augmentation de la prime d'émission s'élevant à douze euros quatre-vingt-sept cents (EUR 12,87) liée aux Parts Sociales de Classe I le tout payable au moyen d'un apport en nature s'élevant au montant total de cent trois mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 103.775) consistant en une conversion partielle de la créance de l'Associé Unique contre la Société en capital.

Deuxième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement des Nouvelles Parts Sociales par le Souscripteur au moyen de la Conversion.

Intervention du Souscripteur - Souscription - Paiement

Sur ce, intervient le Souscripteur ici représenté par Mademoiselle Esther Cocco, prénommée, et déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales.

Les Nouvelles Parts Sociales ont été intégralement payées au moyen de la Conversion.

Preuve de l'existence de l'Apport:

Preuve de l'existence de la créance de l'Associé Unique contre la Société résulte d'une déclaration de la Société à laquelle l'apport a été fait date du 27 septembre 2012, remise au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, la participation au capital social de la Société est désormais composée comme suit:



Peakside Real Estate Fund I, L.P., détenteur de quarante-six mille neuf cent quarante-deux (46.942) parts sociales divisées en (i) quarante mille cinq cents (40.500) parts sociales ordinaires, (ii) trente (30) parts sociales «traçantes» de classe A, (iii) cinq cent dix-neuf (519) parts sociales «traçantes» de classe B, (iv) trente-quatre (34) parts sociales «traçantes» de classe E, (v) quatre (4) parts sociales «traçantes» de classe G, (vi) vingt-quatre (24) parts sociales «traçantes» de classe H, (vii) quatre mille cent quatre-vingt-dix-huit (4.198) parts sociales «traçantes» de classe I, (viii) mille six cent treize (1.613) parts sociales «traçantes» de classe M, (ix) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe N, (x) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe P et (xii) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe Q.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6.1 des Statuts comme suit:

« 6.1. Le capital social de la Société est fixé à million cent soixante-treize mille cinq cent cinquante euros (EUR 1.173.550), divisé en quarante-six mille neuf cent quarante-deux (46.942) parts sociales d'une valeur nominale de vingtcinq euros (EUR 25) chacune, divisées en (i) quarante mille cinq cents (40.500) parts sociales ordinaires (les Parts Ordinaires), (ii) trente (30) parts sociales «traçantes» de classe A de la Société (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale de Classe A), (iii) cinq cent dix-neuf (519) parts sociales «traçantes» de classe B de la Société (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale de Classe B), (iv) trente-quatre (34) parts sociales «traçantes» de classe E de la Société (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe E et individuellement une Part Sociale de Classe E), (v) quatre (4) parts sociales «traçantes» de classe G de la Société (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe G et individuellement une Part Sociale de Classe G), (vi) vingtquatre (24) parts sociales «traçantes» de classe H de la Société (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe H et individuellement une Part Sociale de Classe H), (vii) quatre mille cent quatre-vingt-dix-huit (4.198) parts sociales «traçantes» de classe I de la Société (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe I et individuellement une Part Sociale de Classe I), (viii) mille six cent treize (1.613) parts sociales «traçantes» de classe M de la Société (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe M et individuellement une Part Sociale de Classe M), (ix) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe N de la Société (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe N et individuellement une Part Sociale de Classe N), (x) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe O (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe O et individuellement une Part Sociale de Classe O), (xi) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe O (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe P et individuellement une Part Sociale de Classe P) et (xii) cinq (5) parts sociales «traçantes» de classe Q (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe Q et individuellement une Part Sociale de Classe Q), (collectivement, les Parts Sociales Traçantes et individuellement une Part Sociale Traçante) qui traceront la performance et le rendement d'un ou plusieurs actif(s) particulier(s) identifiés de la Société (les Actifs Désignés), ce terme qui sera réputé inclure non seulement les Actifs Désignés identifiés comme tels mais également (i) le produit de la vente de tout ou partie de ces Actifs Désignés (ii) tout actif qui pourra de temps à autre raisonnablement être regardé comme ayant remplacé en tout ou partie ces Actifs Désignés y compris, afin d'éviter tout doute, tout produit de vente (que ce soit en numéraire ou autre) reçu en relation avec ces Actifs Désignés (iii) tout actif acquis en relation avec, ou en conséquence de, la détention de ces Actifs Désignés et (iv) toute distribution de revenu ou de capital reçu par la Société en relation avec, ou en conséquence de, la détention de ces Actifs Désignés.

Les Parts Ordinaires et les Parts Sociales Traçantes seront collectivement et sans considération de leur classe désignées comme les Parts Sociales et individuellement et sans considération de leur classe désignées comme une Part Sociale. Il est fait référence aux détenteurs des Parts Sociales ensemble comme les associés.

Chaque part donne droit à son détenteur à un vote.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de mille six cents euros (EUR 1.600).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande de la même personne comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: E. Cocco et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1 ^{er} octobre 2012. LAC/2012/45424. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131553/253.

(120173123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

BlueCrest Strategic S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 141.464.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012131252/10.

(120173048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Badong SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 156.321.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131256/10.

(120173047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 106.232.

RECTIFICATIF

Extrait

Référence est faite à l'extrait enregistré et déposé le 24 septembre 2012 (n° de dépôt L120164128) au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Il résulte des vérifications effectuées ultérieurement qu'une erreur matérielle a été commise dans le corps de cet extrait concernant la décision des gérants de la Société en date du 17 septembre 2012. En effet, il résulte de cette décision qu'aucune part sociale ordinaire de classe P n'a été émise par la Société.

Dès lors, depuis le 17 septembre 2012, les 5,216,795 parts sociales de la Société sont détenues comme suit: Adresse Numéro Associés Nombre de parts d'enregistrement Harbor Bermuda LP Clarendon House, 36 838 58 classe A 2 Church Street, Hamilton HM 11. Bermuda LBPOL Bermuda Holdings LP Clarendon House, 36 831 1 034 classe B 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda 8 024 classe D Ippocrate Bermuda Holdings LP Clarendon House. 37 035 2 Church Street, Hamilton HM 11. Bermuda Clarendon House, 40 classe J Sierra Blanca Bermuda Holdings LP 36 811 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda 214 classe K Clarendon House, Angel City Bermuda Holdings LP 37 771 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda Clarendon House. 38 357 27 346 classe L William II Bermuda Holding LP 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda 1 044 classe M Lion Bermuda Holdings LP Clarendon House. 38 888



	2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda		
Neptune Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	38 628	4 777 207 classe O
Cannon Bridge Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	38 644	14 659 classe P
Segovia Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 005	373 555 classe Q
Duna Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 033	523 classe T
Goodwater Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 455	2 812 classe W
MC&S Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 682	4 052 classe Y
Fox Bermuda Holdings LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	39 428	6 121 classe Z
LBREP II LRG Holdings Bermuda LP	Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda	36 767	106 classe AA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2012. Pour extrait conforme LBREP II Europe S.à. r.l., SICAR

Référence de publication: 2012131466/67.

(120173079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Bricks 21st S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.393.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 13 septembre 2012 que:

Sont réélus Administrateurs, pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014:

- Monsieur François WINANDY, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg
- Madame Mireille GEHLEN, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg
- Monsieur Thierry JACOB, demeurant professionnellement au, 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

Est réélu, Commissaire aux comptes pour la même période, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014:

- H.R.T. Révision S.A., sise, 163 Rue de Kiem L-8030 Strassen

Luxembourg, le 13 septembre 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2012131269/21.

(120173162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.



Bricks 21st S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012131270/10.

(120173163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

BT Broadband Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 4.025.906.884,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 71.594.

Extrait des résolutions prises à Luxembourg par l'associé unique de la société en date du 27 septembre 2012

Les mandats des gérants suivants ont été renouvelés jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle en relation avec l'approbation des comptes de l'exercice social prenant fin le 31 mars 2013:

- Monsieur Claude LACASSE, demeurant demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,
- Monsieur Georges GUDENBURG, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Monsieur Pierre METZLER, demeurant demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Monsieur Michel BULACH, demeurant demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Monsieur Leslie Charles WINNISTER, demeurant demeurant professionnellement au 81, Newgate Street, GB-EC1A 7AJ Londres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131271/22.

(120173041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Compradore S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 29.471.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 3 octobre 2012 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Mr Welf Georg ATZBERGER, Administrateur, chef d'entreprise, 552-23-1 Jalan Tanjong Bungah, Skyhome, 11200 Penang, Malaisie;
- Mrs Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Mr Laurent HEILIGER, Administrateur-Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012. L'assemblée générale du 3 octobre 2012 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Pour COMPRADORE S.A., SPF

Société Anonyme de Gestion de Patrimoine Familial

Référence de publication: 2012131309/22.

(120173194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.



BT Broadband Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 71.594.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131272/9.

(120173042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Business Angel Venture Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 78.001.

Le Bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012131274/10.

(120173139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Capital Safety Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 165.563.

Les comptes annuels de 24 novembre 2011 à 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012131277/11.

(120173060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Fidmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 86.309.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 27 octobre 2011 que:

Monsieur Yves SCHMIT, comptable, né le 14.03.1972 a Esch-sur-Alzette, demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, a été renommé administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Madame Carine BITTLER, employée privée, née le 10.10.1949 à Horgenzell (Allemagne), demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, a été renommée administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Monsieur Richard ANZBÖCK, né le 13/02/1948 a Vienne (Autriche), demeurant a A-1190 Vienne (Autriche), 8/29 Gugitzgasse, a été renommée administrateur avec droit de signature individuelle de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

La société anonyme COMPTABILUX S.A., établie et ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, immatriculée au RCSL sous le numéro B 87204, a été renommée comme commissaire aux comptes de la société avec mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012131360/24.

(120173197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.



Cegetel Holdings I B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.511,50.

Siège de direction effectif: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 92.158.

Extrait des résolutions prises à Luxembourg lors de l'assemblée générale annuelle des associés de la société en date du 28 septembre 2012

Les mandats des gérants de la Société ont été renouvelés jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle en relation avec l'approbation des comptes de l'exercice social prenant fin le 31 mars 2013:

- Monsieur Pierre METZLER, demeurant demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
 - Monsieur Jules MULLER, demeurant demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131279/16.

(120173198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Cegetel Holdings I B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 92.158.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131280/9.

(120173199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

SO-IN-Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 148.947.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Société tenue en date du 03 octobre 2012

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société tenue en date du 03 octobre 2012, que:

L'assemblée a pris acte de la démission de:

- Madame Vanessa INVERNIZZI, Administrateur
- Madame Sonia INVERNIZZI, Administrateur
- Madame Amélie Rosaria PEREIRA, Administrateur et Administrateur-Délégué

L'assemblée a décidé de nommer:

- Monsieur Geoffrey DEPRE, né le 15 avril 1990 à LISIEUX/France, demeurant 14, Avenue de la Gare, L-4131 ESCH-SUR-ALZETTE, en tant qu'Administrateur;
- Monsieur Frédéric DUMOULINS, né le 17 mars 1983 à DEAUVILLE/France, demeurant 14, Avenue de la Gare, L-4131 ESCH-SUR-ALZETTE, en tant qu'Administrateur.

Les nouveaux mandats s'achèveront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2018

L'assemblée a pris acte de la démission du Commissaire aux comptes:

Monsieur Mathias WINGTANS.

L'assemblée a décidé de nommer:

- INMOBILIARIA ESPANOL LIMITED, ayant son siège social à UK-LONDRES EC3M 1JP 1, 51 Eastcheap, enregistrée au Registre de Commerce du Royaume Uni sous le N° 02118827, en tant que nouveau commissaire aux comptes.

Le mandat s'achèvera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2018.

Luxembourg, le 03 octobre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2012131715/29.

(120173043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.



Central European Tour Operator S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 133.714.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg.

Référence de publication: 2012131283/10.

(120173184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Crèche Enchantée S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4757 Pétange, 33, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 152.200.

Les comptes annuels au 31.12.11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131287/9.

(120173107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Capinvest International S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 10.018.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Edmond BAROUDI. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 28 septembre 2012.

Capinvest International S.A., SPF

Référence de publication: 2012131293/14.

(120173158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

MMK Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 84.464.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 28 septembre 2012

L'assemblée générale a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Guy Harles, administrateur de classe B, avec effet au 1 er septembre 2012
- de nommer Monsieur Michel Raffoul né le 9 novembre 1951 à Accra (Ghana), demeurant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, comme administrateur de classe B en remplacement de Monsieur Guy Harles avec effet au 1 ^{er} septembre 2012. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en l'an 2017.
- de renouveler le mandat de la société KPMG Audit S. à r. l. avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 103590, en tant que Reviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MMK Finance S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012131519/21.

(120173019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.



CLiWi S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 13, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 125.733.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131301/9.

(120173135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

CLSV - LUX, S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 21, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 144.205.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131304/9.

(120173150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Coolwing Company Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 140.588.

Nous, FFF MANAGEMENT & TRUST S.A., domiciliataire de la société COOLWING COMPANY LUXEMBOURG S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le matricule B-140.588, confirmons que le siège social de ladite société au 15, boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg, est dénoncé à compter du 8 octobre 2012 et que par conséquent la convention de domiciliation conclue le 29 juillet 2011 entre les sociétés FFF MANAGEMENT & TRUST S.A. et COOLWING COMPANY LUXEMBOURG S.A. est résiliée d'office à cette date en vertu de l'article 5.2 de ladite convention.

Luxembourg, le 8 octobre 2012. FFF MANAGEMENT & TRUST S.A. Référence de publication: 2012131312/14.

(120173058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

ONEX HBI Holdings II Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 299.279.448,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 129.507.

In the year two thousand and twelve, on the seventeenth day of August.

Before Maître Henri BECK, civil law notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître Jean SECKLER, civil law notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, who last named shall remain depositary of the present deed.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Onex HBI Holdings II Limited, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 299,279,448, R.C.S. Luxembourg B 129.507 (the "Company").

There appeared:

Onex Corporation, a company duly incorporated and validly existing under the laws of the Province of Ontario, Canada, having its registered office at 161 Bay Street, Suite 4900, Toronto, Ontario M5J 2S1, Canada, registered with the Ministry of Consumer and Commercial Relations of Ontario under corporation number 465789 (the "Sole Shareholder");

duly represented by Mr. Max Mayer, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The 299,279,448 shares representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

The Sole Shareholder through its proxy holder requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:



Agenda

- 1. Decision to dissolve the Company and to put the Company into liquidation;
- 2. Granting of full discharge to the managers of the Company for the performance of their duties under their mandates;
- 3. Appointment of the sole shareholder of the Company as liquidator;
- 4. Decision to grant the liquidator with the broadest powers to carry out the liquidation and perform all operations in accordance with articles 144 and seq. of the law of August 10 th, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time, without any prior specific authorization of the sole shareholder; and
 - 5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation.

Second resolution

It is resolved to give full discharge to the managers of the Company for the performance of their duties under their mandates that expire today.

Third resolution

It is resolved to appoint Onex Corporation as liquidator.

Fourth resolution

It is resolved to grant the liquidator with the broadest powers to carry out the liquidation and perform all operations in accordance with articles 144 and seq. of the law of August 10 th , 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time, without any prior specific authorization of the Sole Shareholder and under its sole signature, which is validly bind the Company, notably borrow money to pay the debts of the Company, mortgage and pledge the assets of the Company and dispose of the properties of the Company.

The liquidator is dispensed to draw up an inventory and it may refer to the books of the Company.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 2,200.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons through their attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, in the office of notary Henri BECK, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the persons appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil douze, le dix-septième jour d'août.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la minute.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société Onex HBI Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 299.279.448 USD et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.507 (la «Société»).

A comparu:

Onex Corporation, une société de droit de la Province d'Ontario, Canada, ayant son siège social au 161 Bay Street, Suite 4900, Toronto, Ontario M5J 2S1, Canada, immatriculée auprès du "Ministry of Consumer and Commercial Relations of Ontario" sous le numéro de société 465789 Associé Unique»),

ici représenté par M. Max Mayer, employé, résidant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.



Les 299.279.448 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé.

L'Associé Unique représenté par son mandataire prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Décision de dissoudre la Société et de mettre la Société en liquidation;
- 2. Décharge donnée aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs fonctions;
- 3. Nomination en qualité de liquidateur de l'associé unique de la Société;
- 4. Décision d'accorder au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation et effectuer toutes opérations conformément aux articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, sans autorisation préalable de l'associé unique; et
 - 5 Divers

Après que l'agenda a été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de dissoudre la Société avec effet immédiat et de procéder à sa liquidation.

Deuxième résolution

Il est décidé d'accorder décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats qui prennent fin ce jour.

Troisième résolution

Il est décidé de nommer Onex Corporation en qualité de liquidateur.

Quatrième résolution

Il est décidé d'accorder au liquidateur les pouvoirs les plus étendus en vue de procéder à la liquidation et d'effectuer toutes opérations conformément aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée, notamment, et sans autorisation préalable spécifique de l'Associé Unique, emprunter pour payer les dettes sociales, hypothéquer les biens de la Société ou les donner en gage et aliéner les immeubles de la Société.

Le liquidateur est dispensé d'établir un inventaire et peut se référer aux livres de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui doivent être mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ 2.200,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparantes représentées par leur mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire Henri BECK, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: Max Mayer, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 août 2012. Relation GRE/2012/3138. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131544/121.

(120173152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Crèche II Nido S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4418 Soleuvre, 110, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 161.759.

Le bilan au 31 décembre a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg. SOAK TRUST S.A.

Référence de publication: 2012131314/11.

(120172995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Duktus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 67.266.

AUSZUG

Aus dem Protokoll der Duktus S.A. vom 24. Mai 2012 geht hervor:

- Dass der Rücktritt von Herrn Günter FUHRY in seiner Funktion als Vorstandsmitglied, mit Wirkung vom 24. Mai 2012 angenommen wurde.

Junglinster, den 8. Oktober 2012.

Für die Gesellschaft

Me Jean Seckler

Notar

Référence de publication: 2012131322/15.

(120173131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Effi-Science S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 77.617.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012131336/10.

(120173000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Fairhomes (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 117.052.

Rectificatif de la mention déposée en date du 20.09.2012 n° dépôt L120162666

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131350/10.

(120173037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Falcon II Real Estate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 127.451.

- MAZARS LUXEMBOURG, Société Anonyme, ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, est nommé comme Réviseur d'entreprise agréé pour une période indéterminée.

Luxembourg, 18 juillet 2012.

Certifié sincère et conforme

FALCON II REAL ESTATE INVESTMENTS S.à r.l.

DMC S.à r.l. / LOUV s.àr.l.

Signatures

Manager / Manager

Référence de publication: 2012131353/16.

(120173165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.



Fiduciaire Générale du Nord S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 92.717.

Suite à une erreur de l'état civil, il y a lieu de lire:

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2012, Monsieur Marc THILL, demeurant professionnellement à L - 1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, est nommé en qualité d'administrateur de signature «B». Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131356/11.

(120173196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Imed Healthcare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 40-42, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 155.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131426/9.

(120173093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Fidmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 86.309.

Rectificatif du document L120129193 déposé le 25/07/2012

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg. Signature.

Référence de publication: 2012131359/11.

(120173171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Genesta Nordic Baltic Real Estate S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 50, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 127.050.

Les statuts coordonnés de la société, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131371/11.

(120173083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Global Aviation Technical Solutions GP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2990 Sandweiler, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 161.335.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131375/10.

(120173082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.



Waterfall Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 130.162.

EXTRAIT

Il résulte des décision prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 7 août 2012 que Monsieur Patrick MOINET a été nommé Président du Conseil d'Administration avec effet immédiat.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 septembre 2012 que les administrateurs et le commissaire repris ci-dessous ont été réélus jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2016:

- Monsieur Patrick MOINET, en tant qu'administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Luc GERONDAL, en tant qu'administrateur, et
- Monsieur Olivier LIEGEOIS, en tant qu'administrateur.
- La société REVICONSULT S.à.r.l, en tant que Commissaire.

La Société prend acte que le siège social de REVICONSULT S.à r.l., commissaire de la Société, est désormais au 12, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg, et ce avec effet au 25 février 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131619/22.

(120173068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Gesare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 48.016.

Extrait des résolutions prises par voie circulaire par le Conseil d'Administration en date du 6 septembre 2012

Démission de Monsieur Oleg Alkhamov

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Monsieur Oleg Alkhamov en qualité d'Administrateur de GESARE.

Co-optation de Monsieur Marc Antoine Roblette

Le Conseil d'Administration coopte Monsieur Mare Antoine Roblette demeurant professionnellement Centre Futur Orcq, rue Terre à Briques, 29 Bât, B-7522 Marquan son mandat sera ratifié lors de la prochaine Assemblée Générale de 2013 statuant sur les comptes de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012131385/19.

(120173187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Convenience Food Design International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 171.810.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendzwölf, am einundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Patrick SERRES, mit Amtssitz in Remich (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Jürgen SCHMIDT, Bäcker, wohnhaft in D-66646 Marpingen-Urexweiler, An der Goldgasse, 7.

Vorgenannte Partei hat den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer von ihr zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung ist gegründet, der die nachstehende Satzung, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde liegt.



Art. 2. Die Gesellschaft hat zum Zweck den Marketingservice, insbesondere die Vermittlung von Lieferungen und Leistungen an Caterer für den Airline-Bereich sowie die Vermarktung eigener Food-Entwicklungen mit der Vergabe von Produktlizenzen an Food-Produktionsunternehmen.

Die Gesellschaft kann sich an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Zweck verfolgen; sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf dem Hauptzweck Bezug haben.

- Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer errichtet.
- Art. 4. Die Gesellschaft führt den Namen "CONVENIENCE FOOD DESIGN INTERNATIONAL S. à r. I.".
- Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Strassen.

Durch einfachen Beschluss der Geschäftsführung kann der Gesellschaftssitz innerhalb der Gemeinde verlegt werden.

Die Geschäftsführung kann Zweigniederlassungen, Filialen, Agenturen oder administrative Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichten.

- **Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert EURO (12.500.- EUR) eingeteilt in zweihundertfünfzig (250) Anteile von je fünfzig EURO (50.- EUR).
- **Art. 7.** Das Gesellschaftskapital kann jederzeit erhöht oder herabgesetzt werden, unter den in Artikel 199 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgesetzten Bedingungen.
 - Art. 8. Jeder Anteil ist proportional an den Aktiva und am Gewinn beteiligt.
- Art. 9. Zwischen Gesellschaftern sind die Anteile frei übertragbar. Die Übertragung unter Lebenden von Gesellschaftsanteilen an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der

Gesellschafterversammlung und mindestens fünfundsiebzig Prozent des Gesellschaftskapitals. Im Übrigen wird auf die Bestimmungen der Artikel 189 und 190 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften verwiesen.

- Art. 10. Tod, Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.
- **Art. 11.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, Gesellschafter oder nicht, welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, verwaltet.

Falls die Gesellschafterversammlung nicht anders bestimmt, haben der oder die Geschäftsführer die weitestgehenden Befugnisse um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten.

Im Falle der vorübergehenden Verhinderung der Geschäftsführer, können die Geschäfte durch den alleinigen Gesellschafter oder im Falle von mehreren Gesellschaftern, gemeinsam geführt werden.

Der oder die Geschäftsführer der Gesellschaft können zu jeder Zeit und auch ohne rechtmäßigen Grund von der Generalversammlung der oder des Gesellschafters abberufen werden.

- **Art. 12.** Bei der Ausübung ihres Amtes gehen der oder die Geschäftsführer keinerlei persönliche Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie lediglich für die ordnungsgemäße Durchführung ihres Amtes verantwortlich.
- Art. 13. Jeder Gesellschafter ist in der Generalversammlung stimmberechtigt. Er hat soviel Stimmen wie er Anteile besitzt und kann sich aufgrund einer Vollmacht an den Versammlungen rechtsgültig vertreten lassen.
- Art. 14. Die Generalversammlung fasst ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit. Beschlüsse über Satzungsänderungen kommen nur zustande, soweit sie von der Mehrheit der Gesellschafter, die drei Viertel des Kapitals vertreten, gefasst werden.
- **Art. 15.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.
 - Art. 16. Am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres erstellt die Geschäftsführung den Jahresabschluss.
 - Art. 17. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in den Jahresabschluss nehmen.
- **Art. 18.** Fünf Prozent des Reingewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent des Stammkapitals erreicht hat. Der Saldo steht zur Verfügung der Gesellschafter.
- Art. 19. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.
- **Art. 20.** Wann, und so lang ein Gesellschafter alle Anteile besitzt, ist die Gesellschaft eine Einmanngesellschaft im Sinn von Artikel 179(2) des Gesetzes über die kommerziellen Gesellschaften; in diesem Fall finden unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 desselben Gesetzes Anwendung.



Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweist der Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2012.

Zeichnung der Anteile

Alle zweihundertfünfzig (250) Anteile wurden gezeichnet von Herr Jürgen SCHMIDT.

Dieselben Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert EURO (12.500.-EUR) der Gesellschaft ab jetzt zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar ausdrücklich bestätigt wurde.

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen betragen schätzungsweise eintausend Euro (1.000.- EUR).

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung

Sodann fasst der Gesellschafter folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Zum alleinigen Geschäftsführer wird ernannt auf unbestimmte Dauer:

Herr Jürgen SCHMIDT.

Die Gesellschaft ist in allen Angelegenheiten rechtsgültig verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

Zweiter Beschluss

Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-1445 Strassen, rue Thomas Edison, 3.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen zu Remich, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. SCHMIDT, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 25 septembre 2012. Relation: REM/2012/1157. Reçu soixante-quinze euros.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Remich, den 5. Oktober 2012.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2012131746/97.

(120173209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

SRR Properties (Lux) 7 S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 131.117.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 13 septembre 2012

L'associé unique a décidé de nommer pour une durée indéterminée, Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, gérant démissionnaire en date de ce jour.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131724/14.

(120173148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck